



RNCP: 38386

**CAPA JP** 2 ANS - NIV. 3

Apprentissage

# JARDINIER PAYSAGISTE

## OBJECTIFS DE FORMATION

> **OBTENIR** le Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole, diplôme de niveau 3 (ex niveau V) délivré par le Ministère de l'Agriculture

> **SE FORMER** à l'aménagement et l'entretien des espaces verts, jardins et environnements extérieurs :

- Connaître les végétaux (principales caractéristiques, techniques de plantation, de taille et d'entretien)
- Utiliser des engins de tonte et de taille
- Entretenir et régler des installations et des matériels

### > METIERS VISES:

salarié du Paysage, jardinier paysagiste en entreprise privée, agent technique en espaces verts en collectivité

**Activités:** Aménagement et entretien des parcs, jardins et espaces verts

## LES PLUS

- + Site exceptionnel au cœur des sucs Yssingelais
- Accès direct bus, parking gratuit.
- + Etablissement à taille humaine
- + Des ateliers et plateaux techniques équipés
- + Partenariat avec les acteurs locaux
- + Facilité d'hébergement et de restauration (nous contacter)

## INFO

### > ORGANISATION

- Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage (Accès également possible par la voie initiale scolaire)
- 882h de présence en centre de formation sur 2 ans
- Rythme d'alternance : environ 1 semaine sur 2 en formation, d'octobre à Mai

### > EVALUATION - CERTIFICATION

- Le diplôme est obtenu par la réussite aux épreuves UC (Unités Capitalisables).
- Le passage des épreuves se déroule au centre de formation (sujets validés par la DRAAF)
- Chaque UC obtenue permet de contribuer à la validation d'un bloc de compétences

### > POURSUITE D'ETUDE

BP Aménagements Paysagers - Certificat de spécialisation - Passerelle possible vers 1ère BAC-Pro Aménagement Paysagers.

### > INDICATEURS 2025

Réussite : 84.6 %

Satisfaction : 92.6 %

Insertion : 14 %  
Poursuite d'étude: 85.7%

Les indicateurs de résultats sont disponibles sur :  
<https://www.lyceegeorgesand.com/campus/letablissement/lycee-georges-sand/le-cfppa-ufa/>

# CONTENU FORMATION

## > DIPLOME EN 7 CAPACITÉS

### Matières générales

- UCG1** - Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux.
- UCG2**- Mettre en oeuvre des actions contribuant à sa construction personnelle.
- UCG3** - Interagir avec son environnement social

### Matières techniques

- UCP1** Réaliser des travaux de mise en place des végétaux.
- UCP2** Mettre en place des infrastructures .
- UCP3** Effectuer des travaux liés à l'entretien des matériels et équipement.
- UCP4** Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager
- UCP5** Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager
- UCP6** Effectuer des travaux liés à l'entretien des matériels et équipement.
- UCARE** (UC Régionale) Réaliser des opérations d'entretien et de restauration de milieux aquatiques

## ⊕ LES SPECIFICITES

### + INDIVIDUALISATION PARCOURS

- Réduction de parcours possible en fonction de l'expérience, du parcours antérieur et des résultats de positionnement
- Complément de formation dans une tierce entreprise si besoin

### + MODALITES PEDAGOGIQUES

Travaux individuels, de groupe, visites, cours théoriques, travaux dirigés et travaux pratiques, témoignages et étude de cas, chantiers-école.  
Mises en situation sur plateaux techniques



Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite conformément à la réglementation en vigueur.

# MODALITES

## > PUBLIC CIBLE

Jeunes éligibles à l'apprentissage

## > PRE-REQUIS / SELECTION

- Avoir suivi un cycle complet de collège
- Aptitude physique à occuper un emploi en extérieur, en station debout
- Motivation à exercer le métier visé et pour la formation en alternance
- Avoir moins de 30 ans pour signer un contrat d'apprentissage (pas de limite d'âge en cas de reconnaissance RQTH)
- Entretien de positionnement

## > INSCRIPTION

- Dossier d'inscription complet
- Attestation d'engagement de l'employeur ou contrat d'apprentissage
- Délai de traitement administratif de 3 semaines minimum avant accès à la formation



## COÛT - REMUNERATION

- > Prise en charge assurée par l'OPCO pour les entreprises privées.
- > Niveau de Prise en Charge: **5223€**  
Pour les collectivités, nous contacter
- > L'achat de la tenue de travail sera gérée par le centre de formation

## > REMUNERATION APPRENTI

Age	1ère année	2ème année
16 - 17 ans	27% du SMIC	39% du SMIC
18 - 20 ans	43% du SMIC	51% du SMIC
21 - 25 ans	53% du SMIC	61% du SMIC
26 ans et +	100% du SMIC	100% du SMIC

- > Des aides pour l'employeur sous conditions



## CONTACT

- > Charlotte BILLON - 04.71.65.70.69
- > [cfppa.yssingeaux@educagri.fr](mailto:cfppa.yssingeaux@educagri.fr)

**CFPPA - OFA**  
**Yssingeaux**

50 impasse les Epicéas - BP 41  
Choumouroux  
43200 YSSINGEAUX  
Tel: 04.71.65.70.69  
[cfppa.yssingeaux@educagri.fr](mailto:cfppa.yssingeaux@educagri.fr)  
[www.lyceegorgesand.com](http://www.lyceegorgesand.com)